



## Fin de periode d'essai par l'employeur hors delai

-----  
Par MademoiselleA

Bonjour à tous,

je me permets de vous écrire car je suis perdue suite à la fin de période d'essai émit par mon employeur. Je vous explique j'ai été embauchée dans un restaurant. Debut juillet je commence ma période d'essai qui normalement devait se prolonger en CDI.

Sur mon contrat de travail il est stipulé que le CDI ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai de deux mois, éventuellement renouvelable une fois. Régi par la Convention collective nationale des hôtels, cafés restaurants (HCR).

J'ai effectué une periode d'essai de 3 mois et 6 jours. Je n'ai signé aucun renouvellement de periode d'essai.

Cependant lorsque que j'ai signé la fin de période d'essai il était écrit sur le document "nous avons signé un contrat de travail à durée indéterminée et votre période d'essai n'est pas encore terminée nous vous informons mettre fin ce jour à votre contrat de travail". Aucun preavis, rien. L'employeur m'explique qu'il me contactera pour récupérer mon solde de tout compte. Il y a eu rupture de periode d'essai hors délai. C'est donc une rupture abusive ? Il n'y a pas eu de delai de prévenance, l'employeur m'a annoncé le jour même la fin de ma période d'essai.

Ai-je le droit à une indemnité compensatrice de préavis et à des dommages et intérêts? Merci a vous

-----  
Par florian15

Bonjour,

Dès lors que votre période d'essai était de deux mois et que celle-ci n'a pas été renouvelée par un accord signé, que vous n'avez pas commis de faute lourde, vous avez fait l'objet d'un licenciement sans interruption de période d'essai, et à cet effet, avez droit à une indemnité compensatrice de préavis.

-----  
Par MademoiselleA

Merci pour votre réponse

J'ai cherché sur internet l'article sur le renouvellement de la periode d'essai par un accord signé je n'ai pas trouvé.

-----  
Par florian15

Bonjour,

Cette réponse se trouve dans le texte de votre Convention collective (HCR) et normalement dans votre contrat de travail.

-----  
Par MademoiselleA

Merci pour votre réponse